

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



ESPO1114 Science politique

[60h] 6 crédits

Enseignant(s): Amine Ait-Chaalal, Lieven De Winter, André-Paul Frogner, André-Paul Frogner (supplée Jacques Herman), Jacques Herman, Françoise Piérard

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

1ère Partie

Le cours doit permettre aux étudiants des différents baccalauréats de se familiariser avec les orientations théoriques et l'appareil conceptuel de la science politique. Cette entrée en matière dans la discipline se réfèrera aux questions concrètes que se pose tout étudiant et, plus généralement, tout citoyen qui tente de comprendre comment sont organisées la société politique et la société civile dans laquelle il vit (énumération non exhaustive) :

- Qu'est-ce que " le ", " la " politique, " les " politiques ? Qu'est-ce que le pouvoir ? Quelles sont les relations entre la réalisation de l'intérêt général et la recherche du pouvoir personnel ? Qu'est-ce qu'un pouvoir légitime ?
- Qu'est-ce qu'un " système politique " ? Quelles relations entre système économique et système politique ?
- Qu'est-ce qu'un Etat ? Y a-t-il toujours eu des Etats ? Comment est né l'Etat ? Quels sont les principes de base des relations internationales, particulièrement à l'ère de la mondialisation ? Comment comprendre les relations entre l'Europe et les Etats qui la composent ?
- Qu'est-ce que la démocratie ? D'où vient ce régime politique ? Qu'est-ce que la " démocratie directe ? " La " démocratie représentative " ? De nouvelles formes de démocratie sont-elles possibles, notamment en fonction du développement technologique des réseaux ?
- Quels sont les principaux acteurs collectifs du système politique (partis, groupes de pression, #) et comment (inter)agissent-ils ?
- Quelles sont les valeurs des citoyens ? De nouvelles valeurs voient-elles le jour, notamment celles qu'on appelle " postmatérialistes " ? Que deviennent les identités nationales ? Y a-t-il une identité européenne ? Où en est la participation politique des citoyens, lors des élections et en dehors ? Quels sont les principaux déterminants du vote ? Comment expliquer l'éclosion de nouveaux partis comme les Verts et les partis d'extrême droite ? Y a-t-il une crise de citoyenneté ? Un fossé qui s'élargirait entre les élites politiques et les citoyens ?

2ème partie : Régimes politiques contemporains.

Le but que poursuit le cours est d'offrir aux étudiants une information suffisante sur les institutions et les systèmes politiques de quelques pays dont la place dans le monde est importante ou originale. Il doit également permettre l'approfondissement de certaines questions de science politique plus tard au cours de la formation.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1ère partie

1. Présentation de la science politique
 - 1.1. Les difficultés de la définition du terme politique
 - 1.2. La science politique comme science
2. L'enjeu politique
 - 2.1. Aristote, la " polis " et l'intérêt général
 - 2.2. Machiavel et l'apologie du pouvoir
3. Pouvoir et légitimité
 - 3.1. Définition et types d'influence chez Dahl
 - 3.2. La question " Qui a le pouvoir ? " a-t-elle un sens ?
 - 3.3. La légitimité
4. Fonction et système politique
 - 4.1. Le fonctionnalisme d'Almond et Coleman
 - 4.2. Le modèle structuro-fonctionnel de Parsons
 - 4.3. Les modèles systémiques d'Easton et de Lapierre
5. Etat(s), intégration politique et démocratie
 - 5.1. L'apparition de l'Etat. Eléments d'anthropologie politique
 - 5.2. Formes d'intégration politique stato-nationale en Europe
 - 5.3. Le développement du modèle démocratique
 - 5.4. L'intégration européenne
 - 5.5. Etats, " communauté internationale " et mondialisation
6. La société civile (1) : les partis et les groupes de pression
 - 6.1. Les partis
 - 6.2. Les systèmes de partis
 - 6.3. Les groupes de pression
7. La société civile (2) : les citoyens
 - 7.1. Les valeurs politiques
 - 7.2. La participation politique
 - 7.3. Le comportement électoral
 - 7.4. Rebellions et révolutions

2ème partie

Le cours de Régimes politiques contemporains est destiné à présenter un aperçu des principaux régimes politiques qui se rencontrent dans les Etats contemporains. Il a été décidé de ne retenir que des régimes considérés comme démocratiques. Par " régime politique ", on entend non seulement l'examen de l'exercice effectif du pouvoir tel qu'il résulte de la pratique institutionnelle dominante, mais aussi de la présentation synthétique des règles, juridiques ou non, d'organisation et de fonctionnement des pouvoirs publics et la description du système électoral, du système des partis et groupes de pression.

Résumé : Contenu et Méthodes

En fonction du cahier des charges pré-établi, l'enseignant résume le contenu et précise les méthodes utilisées. En premier lieu, le cours présente plusieurs classifications des régimes démocratiques, les uns reposant sur des critères juridiques, les autres sur des critères d'ordre politologique. Ensuite, on étudie les régimes politiques de six démocraties, choisies parce qu'elles apparaissent comme exemples qui ont inspiré certains modèles typologiques, soit parce qu'elles présentent des particularités remarquables : l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse.

Méthode : Cours magistral. Les analyses se font verticalement, Etat par Etat. Les régimes politiques nationaux sont enseignés systématiquement selon le plan suivant :

Données du système constitutionnel

Acteurs et structures politiques (partis, groupes de pression)

Synthèse : fonctionnement du régime politique

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : La connaissance du cours de droit public (SESP1234) facilite la compréhension.

Evaluation : L'examen est écrit. De 12 à 20 questions sont posées, appelant des réponses précises et (relativement courtes).

Support : l'étudiant dispose de 2 syllabi. Le premier rédigé par L. De Winter, est consacré aux trois premiers pays cités ; il contient aussi une présentation générale de la notion de " régime politique ". Le second, rédigé par Y. Le-jeune, porte sur les trois autres pays.

Le premier syllabus reprend globalement l'ensemble de l'information détaillée qui a été dispensée. Les tableaux, données statistiques ou descriptives qui y figurent servent d'illustration au propos et permettent de comprendre le fonctionnement réel des systèmes décrits . Le second syllabus est conçu comme un résumé structuré, donnant de manière synthétique le minimum d'informations de base : il doit être complété par les explications et comparaisons données au cours.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

HUSO11BA	Première année de bachelier en sciences humaines et sociales	(6 crédits)	Obligatoire
POL21/AP	Première licence en sciences politiques (Affaires publiques)		
POL21/RI	Première licence en sciences politiques (Relations internationales)		
SOCA11BA	Première année de bachelier en sociologie et anthropologie	(6 crédits)	Obligatoire
SPOL11BA	Première année de bachelier en sciences politiques	(6 crédits)	Obligatoire